8. La fête des ainés



Le 13 janvier 2013 nous nous sommes retrouvés autour d'un bon repas à la « bonne Auberge » à Woellenheim.

9. Interdiction de stationner rue de l'Ecole

Un arrêté municipal en date du 22 juillet 2013 interdit le stationnement le long du bâtiment mairie-école rue de l'Ecole en période scolaire de 7h45 à 17h.

Cette interdiction se justifie devant la nécessité pour le bus d'avoir la place afin d'amener ou de venir chercher les enfants à l'école. Nous vous remercions pour votre vigilance.

10. Nos amis les bêtes

Beaucoup d'entre nous ont le plaisir d'avoir des animaux de compagnie.

La présence de ces fidèles compagnons, que ce soit chiens ou chats, est pour certains une présence pour rompre leur solitude, pour d'autres un fidèle ami pour les promenades quotidiennes ou tout simplement un chien de garde pour veiller à notre sécurité ou un chat chasseur de souris.

Hélas, nous trouvons trop souvent des crottes de chien sur nos chemins, des pipis de chats sur les propriétés des autres, des chiens errants qui font peur lorsqu'on les croise ou des chiens qui font les méchants derrière leur clôture.

Pour que le plaisir qu'apportent ces fidèles compagnons ne soit une plaie pour ceux qui n'en ont pas, chacun veillera au ramassage des crottes, à la régulation des populations de chats, à la

fourniture d'une litière aux félins, à ce que leur chien ne divague, à ce que les aboiements ne perturbent le voisinage ou que l'agressivité n'effraie le passant.

11. Inscription sur les listes électorales

Nous rappelons que l'année 2014 est une année d'élections : municipales et européennes. Afin de pouvoir voter à Wintzenheim-Kochersberg, nous informons toutes les personnes non inscrites et qui le souhaitent, à s'inscrire sur les listes électorales avant le

31 décembre 2013

Passée cette date, les inscriptions ne seront plus possibles.

Vous pouvez passer en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat avec votre carte d'identité nationale et un justificatif de domicile afin de remplir le formulaire.

12. Cimetière

Des travaux sont en cours au cimetière, ils ont pour but de rendre le lieu un peu plus agréable pour les personnes qui viennent s'y recueillir et en respect pour nos défunts. Des dessouchages ont donc été réalisés, de nouvelles plantations vont voir le jour, une modification et création d'allées pour rendre accessible la partie basse du cimetière.

La réalisation d'un « vrai » parking pour les visiteurs a été réalisé.



Ces travaux ont été autofinancés par la mise en place des concessions. Il semblait normal que la totalité des rentrées soit utilisée dans le cadre du réaménagement du cimetière. A savoir, également que 80% des possesseurs d'emplacement ont d'ores et déjà réglé cette contribution. Il reste encore un petit pourcentage, qui n'a pas encore honoré sa cotisation (hésitant sans doute dans le choix à faire), mais nous espérons qu'avec les travaux en cours, celles-ci rentreront encore pour cette fin d'année.

13. Viabilité hivernale

La commune poursuit cet hiver sa politique de salage modéré. En effet, depuis plusieurs années déjà, seuls les points sensibles sont traités avec du sel : ce sont les rues en pente. Le reste de la voirie bénéficie uniquement d'un raclage en cas de neige. Etant une petite commune, avec des moyens modestes, le déneigement peut prendre un certain temps.

Pour parer aux situations d'urgence et dans les cas extrêmes (pluies verglaçantes), de nombreux bacs à sel seront disposés aux points sensibles. Chacun est invité à s'en servir le cas échéant.

Rappel : ce sel est destiné au salage de la voie publique et non au dégagement des propriétés privées !

A signaler : des actes d'incivilités ont été observés. En effet, dès la mise en place des bacs à sel, des riverains se serrent copieusement pour leur utilisation personnelle et privée. La sécurité dans les rues en pente et aux abords des carrefours ne peut dès lors plus être assurée. Des personnes restent bloquées chez eux, faute de pouvoir saler la voie publique. D'autre part, en cas d'intervention d'urgence (ambulance, pompiers), les secours ne pourraient intervenir.

14. Année 2014 : recensement de la population à Wintzenheim

L'année 2014 est aussi une année de recensement! La population de Wintzenheim-Kochersberg doit être recensée. L'enquête aura lieu de mi-janvier à mi-février 2014.

Le recensement est une enquête important au niveau national, pour des statistiques, mais aussi au niveau local, pour des questions financières : la commune n'a pas les mêmes frais et ne reçoit pas les mêmes dotations de l'état selon le nombre d'habitants.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir réserver le meilleur accueil à notre recenseur(-se) qui se présentera chez vous.

D'ores et déjà, si vous avez des questions concernant le recensement, vous pouvez consulter le site internet suivant : http://www.le-recensement-et-moi.fr/

15. Site internet

Fin septembre, le site internet se verra enrichi d'un nouvel onglet « Tourisme à Wintzenheim », qui est en cours de construction .On pourra y retrouver, l'Histoire du village, ses spécificités, ses curiosités, à travers de nombreux articles. Cela aura été rendu possible, grâce aux documents fournis par des habitants du village (M. et Mme BAUMGARTNER, M. et Mme OSTERMANN), la COCOKO, l'ami Hebdo, le petit patrimoine, le Musée Alsacien, le Ministère de la culture...). Avec nos excuses si nous en avons oublié certains. N'hésitez pas à eller consulter le site et, vous verrez alors votre village autrement.

www.wintzenheim-kochersberg.fr

16. Etat civil : naissances, mariage, décès

Naissances

Bienvenue à:

- > Alice WANNINGER née le 20 avril 2013
- > Alexis FEVRE né le 28 août 2013

<u>Mariages</u>

Félicitations à Elodie HARMELLE et Jérôme NORTH qui sont passés devant le maire le 22 juin.

Décès

- > René OSTERMANN le 22 novembre 2012
- > Freddy NORTH le 7 février 2013

L'équipe municipale